

COMMENT LES PRODUCTEURS S'ORGANISENT-ILS EN SUISSE ?

Mme Aline Hébert, présidente
Coop de Solidarité de Rocher-Percé
hysop@globetter.net

Résumé de la conférence

But de la mission en Europe

Ce voyage de prospection répondait à un besoin de la Coop de Solidarité Rocher-Percé de connaître le fonctionnement et la gestion des coopératives de producteurs de plantes médicinales en Suisse et en France.

1. Partie 1 : la Suisse

En Suisse, nous avons pu visiter le Centre de recherche des Fougères, plusieurs producteurs, la coopérative Val-Plante ainsi que des visites industrielles à la compagnie Ricola et à la compagnie Weleda.

1.1 Visite du Centre de recherche des Fougères

Dans un premier temps, les représentantes de la Coop ont rencontré Monsieur Louis-Alain Caron, technicien au Centre de recherche des Fougères de Conthey dans le Valais. Ce dernier les a accompagnées lors des différentes visites chez les producteurs et à la Coopérative Val-Plante.

Le Centre de recherche des fougères offre un appui technique à tous les producteurs qui éprouvent des difficultés sur le plan de la production. Le but des recherches expérimentales du centre consiste essentiellement à développer les meilleurs hybrides de plantes médicinales pour la production suisse (concentration maximale en principes actifs et résistants au climat froid). Une visite des serres de recherche, du séchoir et des parcelles expérimentales (sauge, thym, arthémise) a permis de bien visualiser les travaux du centre.

1.2 Visite de producteurs

Visite chez M. Maurice Messerey, producteur de plantes médicinales biologiques à Dardonna. Démonstration du séchoir solaire et d'un broyeur pour plantes. Visite des jardins de démonstration (onagre, edelweiss, rue) et de sa production de thym et de sauge (4 hectares). Les produits séchés de M. Messerey sont acheminés à la

Coopérative Val-plante, qui assure la commercialisation des plantes produites par ses membres.

Visite de parcelles privées de production de pimprenelle, guimauve, mélisse, calendule et edelweiss, pente abrupte (30 degrés) à Brison.

1.3 Visite de la Coop Val-Plante

En Suisse, on retrouve une coopérative mère, la Coop. Planta mont, qui supervise les coopératives de producteurs en leur offrant l'aide nécessaire à leur implantation. Planta mont est donc un incubateur de coopératives. Parmi ces coopératives, qui relèvent de Planta mont, une visite a été effectuée chez la Coop Val-Plante. Située à Sembranchez dans le Valais, plus d'une centaine de producteurs en sont membres. La plupart de ces producteurs cultivent des superficies de quelques hectares tout au plus, étant donné le relief abrupt de cette région. C'est un agent de commercialisation engagé par Val-plante qui s'occupe de transiger avec les acheteurs pour déterminer les quantités et le type de plantes qui seront en demande pour la saison à venir. Ce même agent identifie auprès des producteurs qui fera quoi et à quel prix. La Coop offre également aux producteurs le service de séchage de plantes moyennant un prix fixé par kilo. Finalement, le fait de former une coopérative permet d'assurer la mise en commun d'équipements comme un séchoir, une unité d'emballage et un entrepôt, en plus bien sûr d'assumer la commercialisation des produits.

Il arrive que certains producteurs soient trop éloignés de la coop ou que, tout simplement, ils préfèrent avoir leur propre séchoir. C'est le cas de quelques producteurs qui ont construit un séchoir qui utilise l'énergie résiduelle d'une station de production électrique.

1.4 Visite de la compagnie Ricola

Visite industrielle de la compagnie Ricola à Laufen en compagnie de M. Bruno Christ et de Mme Marh. Ricola engage 250 personnes à son usine de Laufen. Plus de 95% des plantes utilisées dans le procédé de transformation proviennent de Suisse. Plus de 13 variétés de plantes sont utilisées dans la fabrication de bonbons, sirops et tisanes. Les équipements de la compagnie sont ultra-modernes. L'entrepôt entièrement robotisé contient 4 300 palettes et son contenu est géré par informatique. La compagnie possède un séchoir qui est utilisé par les producteurs des environs. On y sèche 30 tonnes de plante annuellement. Le Valais fournit 50% des plantes utilisées par Ricola.

Le broyage des plantes de toute provenance est confié à une entreprise indépendante, la compagnie Dixia, près de Zurich. On y effectue aussi le contrôle de la qualité.

Ricola travaille avec une entreprise sœur « Santherb » qui commande aux coopératives de producteurs les quantités d'herbes requises annuellement. Le volume acheté est de 200 à 250 tonnes de plantes séchées par année.

Les produits destinés au marché nord-américain sont expédiés en vrac par « container » et emballés aux États-Unis. Ricola possède deux succursales de marketing, une en Asie et une aux États-Unis.

Stratégie marketing repose sur la provenance des plantes médicinales et aromatiques certifiées biologiques. L'image des montagnes de la Suisse symbolise la santé et la pureté.

1.5 Visite de la compagnie Weleda :

Weleda, Reinhart, Suisse

La compagnie Weleda existe depuis 1920 et fabrique une gamme de produits thérapeutiques diététiques et cosmétiques. Tous les produits sont préparés selon la manière homéopathique (principe de dilution). La compagnie n'utilise que des plantes cultivées et certifiées Demeter, c'est-à-dire cultivées de manière biodynamique. Weleda cultive ses propres plantes. Des jardins sont disposés tout autour de l'entreprise et sur une terre à quelques kilomètres de Reinhart. Plusieurs jardiniers travaillent pour la production et l'entretien des parcelles. Des équipes de récolteurs vendent des plantes sauvages à Weleda. L'entreprise s'autosuffit dans la production de plantes spécifiques pour la fabrication de produits. Pour combler ses besoins face aux plantes qui ne peuvent être produites dans leur environnement, Weleda achète à l'extérieur de la Suisse (ex : citron).

Weleda regroupe 1100 salariés dans 18 pays et 3% de la masse salariale est consacrée à la formation continue. En 1997, le chiffre d'affaires de Weleda est de 700 millions de francs suisses.

La visite des jardins s'est effectuée en compagnie du jardinier, Monsieur Claude Wild, qui a également fait voir les séchoirs de l'entreprise.

2. Partie 2 - Visites de la compagnie Fytosan en France

2.1 Présentation de la société

Créée en 1989, la société Fytosan fabrique et commercialise des extraits végétaux à base de plantes aromatiques et médicinales, à destination des secteurs pharmaceutique, homéopathique, cosmétique, diététique et vétérinaire. Ces secteurs d'activité constituent 80% du chiffre d'affaires de la compagnie. Depuis quelques années, Fytosan s'est lancé dans la production et de la commercialisation de plantes sèches et d'huiles essentielles (20% du chiffre d'affaires).

Fytosan compte actuellement 80 clients répartis en quatre clients majeurs et en une douzaine de clients de taille moyenne. La direction générale de l'entreprise est assurée par deux co-gérants, MM. Thierry Bizouard et Wim Tanghe.

Une partie des plantes utilisées par Fytosan provient des producteurs et des cueilleurs français. Une autre partie provient de l'extérieur du pays et on parle ici de plantes qui ne poussent pas en France, tels que certains champignons. La plupart des plantes sont certifiées biologiques (Ecocert). M. Thierry Bizouard est responsable de la gestion des achats de la matière première. C'est lui qui établit les contrats entre les producteurs et la compagnie et qui prépare les ententes avec les clients de Fytosan.

La compagnie possède un séchoir et un système de distillation pour transformer les plantes des producteurs. M. Tanghe est responsable de la commercialisation des plantes sèches et des huiles essentielles.

Le laboratoire de transformation possède un programme de contrôle de qualité selon les normes ISO.

2.2 Produits transformés par Fytosan

Extraits de plantes : hydroalcooliques, hydroalcooliques glycélinés, aqueux, huileux

Huiles essentielles biologiques, pures et naturelles

Hydrolats

Mélanges de plantes : macérats huileux, phytoaromatiques

Sirops

Préparations diverses

2.3 Approvisionnement

En 2000, les besoins annuels de Fytosan ont été de 38000 kg de plantes fraîches et de 45000 kg de plantes sèches.

2.4 Localisation de l'entreprise

Fytosan est installé depuis 1992 sur le site de Cocause, à l'extrémité sud du parc naturel du Vercors. Le bâtiment industriel sert de logis à Fytosan et à la Drôme provençale qui une sous compagnie de Fytosan et qui agit à titre de conditionneur. En effet, Drôme provençale achète des produits en gros de Fytosan et emballe ces produits en petites unités pour la vente au détail.

2.5 Visite de la Coop du Diois

Le fonctionnement et la gestion de cette coopérative de producteurs de plantes sont similaires à celles de la Suisse exception faite de la création d'une société anonyme. Cette visite a permis de voir de la machinerie pour la récolte de plantes à feuilles.